



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
**Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement**

Direction générale de la Coopération au
Développement
Direction géographique
D1.3 - Service Afrique centrale et australe

Votre personne de contact:
SIMONS Patrick
Tel: 02 501 44 30 - Fax: 02 501 45 52
Mail: patrick.simons@diplobel.fed.be

Monsieur le Président
CTB
Rue Haute, 147
1000 BRUXELLES

votre communication du

vos références

nos références

date

D1.3/PS/2014/DEV.03.03.02.BDI.
02.3008573/ 7953

à mentionner dans toute correspondance

18 -03- 2014

Objet: BURUNDI

"Appui institutionnel au secteur de l'éducation, dit AIE"

NI 3004474 - BDI 07 044 11

"Formation initiale des enseignants de l'enseignement fondamental, dit FIE"

NN 3008573 - BDI 09 057 11

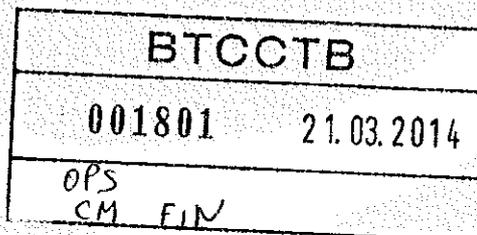
Transfert d'un reliquat / Échange de lettres / Avenant à la CMO

Veuillez trouver ci-joint une copie de l'Échange de lettres relatif au transfert d'un reliquat de 33.125,61 EUR du projet "Appui institutionnel au secteur de l'éducation, dit AIE" au projet "Formation initiale des enseignants de l'enseignement fondamental, dit FIE" ainsi que l'Avenant n°2 à la Convention de mise en œuvre qui s'y rapporte.

Agréez, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Luc TIMMERMANS
Conseiller

Annexes: 2



REPUBLIQUE DU BURUNDI

AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION DE COOPERATION DENOMMEE

«Formation initiale des enseignant(e)s de l'enseignement fondamental»

NI: 3008573
N° CTB: BDI0905711

Vu la Convention spécifique dénommée « **Formation initiale des enseignant(e)s de l'enseignement fondamental** » conclue entre le Royaume de Belgique et la République du Burundi en date du 13 juillet 2011, en ce compris le dossier technique et financier, ci-après dénommée « la Convention spécifique » ;

Vu la Convention de mise en oeuvre de la prestation de coopération en cours dénommée « **Formation initiale des enseignant(e)s de l'enseignement fondamental** » signée le 11 août 2011 entre l'Etat belge, représenté par le Ministre de la Coopération au Développement, et la Coopération Technique Belge, représentée par deux de ses administrateurs, ci-après dénommée « la Convention de mise en oeuvre » ;

Vu l'Echange de lettres des 16 -01- 2014 *N* 17 -02- 2014 conclu entre le Royaume de Belgique et la République du Burundi ci-après dénommé « l'Echange de lettres » ;

Vu l'Arrêté Royal du 5 août 2006, tel que modifié le 20 juillet 2012, portant assentiment au troisième contrat de gestion entre l'Etat belge et la société anonyme de droit public à finalité sociale, la Coopération Technique Belge, ci-après dénommé « le Contrat de gestion » ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Article 1
Objet

Suite à la signature de l'Echange de lettres des 16 -01- 2014 et 17 -02- 2014 entre le Royaume de Belgique et la République du Burundi portant sur le transfert du reliquat du projet « Appui institutionnel au secteur de l'éducation » (BDI074411), soit un montant global de 33.125,61 EUR au profit du projet « Formation initiale des enseignant(e)s de l'enseignement fondamental », le montant total de la Convention de mise en œuvre est augmenté de 33.125,61 EUR.

Article 2
Budget de la prestation de coopération

L'article 2 de la Convention de mise en œuvre est modifié comme suit :

« La contribution belge pour atteindre l'objectif spécifique de la prestation est de 7.068.350,61EUR (sept millions soixante-huit mille trois cent cinquante euros soixante et un cents) ».

Un nouveau plan financier indicatif est joint en annexe 1 du présent avenant.

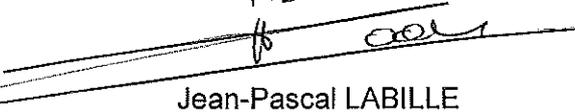
Les autres dispositions de la Convention de mise en œuvre restent inchangées.

Fait à Bruxelles, le **18-02-2014** ~~2013~~, en deux exemplaires originaux, chacune des parties reconnaissant avoir reçu le sien.

Pour la CTB,


Carl MICHIELS
Président du Comité de Direction

Pour l'Etat belge,


Jean-Pascal LABILLE
Ministre des Entreprises publiques et de la
Coopération au Développement, chargé des
Grandes Villes
ou son délégué

Annexe 1

Plan financier

Currency: EUR Start Project: 2009 Q 4 Duration (months): 72

Comments: Suivant messages sur clôture et reliquat du projet BDI0704411

Amounts in EUR

1	2	3	New Pat	New Result	New Budget Line	Status	Fin. mode (click to change)	New version: BDI0905711NEW	Last version: BDI0905711D01	Difference
A. COMPETENCES PROFESSIONNELLES DES ENSEIGNANTS/SOIGNANTS/AMÉLIORÉES										
01	01	01				X	REGIE	260.000,00	260.000,00	0,00
01 Cadre institutionnel et financier de la réforme définie										
02	01	01					REGIE	120.000,00	120.000,00	0,00
02 Constituer une base de données / collecter des informations										
03	01	01					REGIE	60.000,00	60.000,00	0,00
02 Définir et proposer un cadre financier et institutionnel										
04	01	01					COGEST	15.000,00	15.000,00	0,00
03 Sensibiliser et communiquer sur les transformations du système éducatif										
04	01	01					REGIE	65.000,00	65.000,00	0,00
04 Services TIC										
02	02	01				X	REGIE	2.443.300,00	2.443.300,00	0,00
02 Centres de formation ciblés réhabilités, équipés et extension réalisée										
01	01	01					REGIE	127.000,00	127.000,00	0,00
01 Préparation, réhabilitation/construction centres ciblés										
02	01	01					REGIE	323.000,00	323.000,00	0,00
02 Equipe technique au service d'infrastructure										
03	01	01					COGEST	1.993.300,00	1.993.300,00	0,00
03 Réhabilitation / construction centres ciblés										
03	03	01				X	COGEST	719.650,00	719.650,00	0,00
03 Centres de formation ciblés équipés en ressources pédagogiques actualisées										
01	01	01					REGIE	50.000,00	50.000,00	0,00
01 Compléter les ressources pédagogiques existants										
02	01	01				X	REGIE	460.000,00	460.000,00	0,00
02 Concevoir, tester et valider les programmes et manuels(4 disciplines cibler + act_A_03_05 et										
03	01	01				X	COGEST	169.250,00	169.250,00	0,00
03 Reproduire et diffuser ressources pédagogiques										
04	01	01				X	COGEST	22.400,00	22.400,00	0,00
04 Gestion des ressources pédagogiques										
05	01	01				X	COGEST	18.000,00	18.000,00	0,00
05 Validation technique et politique										
04	04	01				X	REGIE	1.649.600,00	1.649.600,00	0,00
04 Les ressources humaines déterminées et renforcées										
01	01	01					REGIE	290.000,00	290.000,00	0,00
01 Concevoir, tester, valider des dispositifs de formations et former/accompagner les formateurs des										
02	01	01					COGEST	72.000,00	72.000,00	0,00
02 Former les formateurs										
03	01	01					COGEST	945.000,00	945.000,00	0,00
03 Former les formateurs des enseignants										
04	01	01				X	COGEST	72.000,00	72.000,00	0,00
04 Validation des compétences acquises										
05	01	01				X	REGIE	270.600,00	270.600,00	0,00
05 Fonds du support technique au service de programmes										
05	05	01				X	REGIE	68.950,61	68.950,61	33.125,61
05 Appuis Ponctuels aux Institutions et Services Publics (Reliquats APP et AIE)										
01	01	01				X	REGIE	35.225,00	35.225,00	0,00
01 Appui à l'ISG (Equipements Informatiques et Bureautiques)										
02	01	01				X	REGIE	33.125,61	33.125,61	0,00
02 Appui au BEPES										
Z. MOYENS GÉNÉRAUX										
01	01	01				X	REGIE	1.404.400,00	1.404.400,00	0,00
01 Frais de personnel										
01	01	01					REGIE	900.000,00	900.000,00	0,00
01 Assistant technique - Coordinateur programme										
02	01	01					REGIE	355.000,00	355.000,00	0,00
02 Equipe d'appui admin/fin (RAF et gestionnaire)										
03	01	01					REGIE	21.000,00	21.000,00	0,00
03 Directeur national										
04	01	01					REGIE	128.400,00	128.400,00	0,00
04 Equipe locale (personnel)										
02	02	01				X	REGIE	162.050,00	162.050,00	0,00
02 Investissements										
01	01	01					REGIE	90.000,00	90.000,00	0,00
01 Véhicules										
02	01	01					REGIE	13.650,00	13.650,00	0,00
02 Fournitures et équipements bureau										
03	01	01					REGIE	30.000,00	30.000,00	0,00
03 Equipement IT										
04	01	01					REGIE	28.400,00	28.400,00	0,00
04 Aménagements du bureau										
REGIE							REGIE	3.711.400,61	3.678.275,00	33.125,61
COGEST							COGEST	3.356.950,00	3.356.950,00	0,00
TOTAL							TOTAL	7.068.350,61	7.035.225,00	33.125,61

Created: 22/10/2013 08:10, by yolande.
 Approved: by yolande
 Username: yolande
 Profile: P
 Project Code: BDI0905711

Currency: EUR
 Start Project: 2009 Q 4
 Duration (months): 72

Comments: Suivant messages sur clôture et reliquat du projet BDI0704411

Amounts in EUR

	1	2	3	New Part	New Result	New Budget Line	Status	Fin. mode (click to change)	New version: BDI0905711NEW	Last version: BDI0905711D01	Difference
03 Frais de fonctionnement									210.000,00	210.000,00	0,00
01 Services et frais de maintenance des véhicules							x	REGIE	24.000,00	24.000,00	0,00
02 Frais de fonctionnement des véhicules								REGIE	54.000,00	54.000,00	0,00
03 Télécommunications								REGIE	30.000,00	30.000,00	0,00
04 Fournitures et fonctionnement de bureau								REGIE	60.000,00	60.000,00	0,00
05 Missions UGP								REGIE	30.000,00	30.000,00	0,00
06 Formation								REGIE	6.000,00	6.000,00	0,00
07 Autres frais de fonctionnement								REGIE	6.000,00	6.000,00	0,00
04 Audit et Suivi et Evaluation									151.000,00	151.000,00	0,00
01 Frais de suivi et évaluation							x	REGIE	100.000,00	100.000,00	0,00
02 Audit							x	REGIE	36.000,00	36.000,00	0,00
03 Backstopping							x	REGIE	15.000,00	15.000,00	0,00
05 TVA à récupérer									0,00	0,00	0,00
01 TVA à récupérer (Régie)								REGIE	0,00	0,00	0,00
02 TVA à récupérer (Cogestion)								COGEST	0,00	0,00	0,00
99 Conversion rate adjustment									0,00	0,00	0,00
98 Conversion rate adjustment								REGIE	0,00	0,00	0,00
99 Conversion rate adjustment								COGEST	0,00	0,00	0,00

REGIE	3.711.400,61	3.678.275,00	33.125,61
COGEST	3.356.950,00	3.356.950,00	0,00
TOTAL	7.068.350,61	7.035.225,00	33.125,61

Created: 22/10/2013 08:10, by yolande.
 Approved: by yolande
 Useername: yolande
 Profile: P
 Project Code: BDI0905711